

FOURMIS ANTI-INSECTES

Extrait de *Chrysanthemum cinerariaefolium* produit à partir de fleurs de *Tanacetum cinerariifolium* ouvertes et mures avec un solvant hydrocarboné 8 g/kg (N° CAS 89997-63-7), Géraniol 1g/kg (N° CAS 106-24-1).

Utilisation

Le pyrèthre végétal agit immédiatement et efficacement sur les fourmis et autres rampants. Le produit forme un dépôt agissant comme une barrière empêchant les insectes de se développer.

Méthode Application

La poudre FOURMIS PROTECTA est utilisable aussi bien à l'intérieur qu'aux abords de l'habitat et de tous locaux. Saupoudrer les lieux de passage ou les endroits pouvant être fréquentés par les fourmis (utilisable aussi en basse-cour).

Dosage : 40 g/m²

Précautions d'emploi

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH208 - Contient GERANIOL. Peut produire une réaction allergique. Éliminer le produit restant et l'emballage vide en déchetterie. Conserver à l'abri de la chaleur et de l'humidité.



ATTENTION



SUPPORT

Poudre

UTILISATION

Répulsif (TP19)

CIBLE

Fourmis

USAGE

Grand public et professionnel

ZONES D'UTILISATION

Intérieur et aux abords de l'habitat et de tous locaux.

RÉFÉRENCE

IN-PYR-97211: 150 g - 12/carton

FABRIQUÉ EN FRANCE